

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de la polyvalente Sainte-Thérèse tenue le 1^{er} avril 2026 à 19h à la bibliothèque

Présents :

Chiron Escallier Jérémie, parent
Dubé Émilie, directrice
Duval Léonard, représentant de la communauté
Lachance Julie, parent
Lalancette Emma, élève
Lapierre Chantal, personnel de soutien
Lechasseur Sébastien, enseignant
Maigret Véronique, secrétaire
Papillon Dany, parent
Rajohnson Tia, parent
Rouleau Jean-Nicolas, enseignant
Roy St-Pierre Marie-Claude, professionnel

Absents :

Grimes Nancy, parent
Lussier Denis, parent
Pelletier Emmanuelle, élève

Invité :

Lépine Antoine, stagiaire

1. Ouverture de la séance	
2. Vérification des présences et constatation du quorum	2 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du mercredi 1 ^{er} avril 2026 * (1)	5 min.
4. Période de questions du public	5 min.
5. Procès-verbal de la séance du mercredi 18 février 2026	5 min.
5.1. Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 18 février 2026 * (1)	
5.2. Suivi du procès-verbal du mercredi 18 février 2026	
6. Nomination à la vice-présidence du conseil	
7. Point pour adoption – PST	5 min.
7.1. Encadrement des contributions financières * (1)	
8. Points pour approbation – PST	25 min.
8.1. Activités éducatives 2025-2026 * (1)	
8.2. Appels de projets 2025-2026 * (1)	
8.3. Demandes du Coge * (1)	
8.4. Sorties SAG en éducation physique – printemps 2026 * (1)	
8.5. Planification des contenus obligatoires au secondaire * (2)	
8.6. Demande de contribution financière – Bal des finissants * (1)	
8.7. Demandes de contribution financière – Concerts FMI Harmonie	
8.7.1. Concert de fin d'année FMI Harmonie * (1)	
8.7.2. Concert de fin d'année FMI Harmonie Junior * (1)	
8.7.3. Concert des finissants FMI Harmonie * (1)	
8.8. Demandes de contribution financière – Concerts FMI Violon	
8.8.1. Concert de fin d'année FMI Violon école * (1)	
8.8.2. Concert de fin d'année FMI Violon Laval * (1)	
8.8.3. Concert des finissants FMI Violon * (1)	
8.9. Demandes de contribution financière – Spectacles PAM	
8.9.1. Spectacle PAM secondaire 5 * (1)	
8.9.2. Spectacle PAM secondaire 1 * (1)	
8.9.3. Spectacle PAM secondaire 3 * (1)	
8.10. Mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, toute activité ou tout matériel * (1)	
8.11. Organisation des cours d'été * (1)	
9. Points de consultation CSBMI	5 min.
9.1. Critères de sélection de direction de la PST * (2)	
10. Points pour information	5 min.
11. Formation virtuelle obligatoire des membres du CE	5 min.
11.1. Fiches thématiques : Fiche 8 – Fiche 9	
12. Information de la présidence du conseil d'établissement	5 min.
13. Information du représentant au comité de parents	5 min.
14. Information du représentant de la communauté	5 min.
15. Information de la présidence du conseil des élèves	5 min.
16. Information de la direction	5 min.
17. Information des enseignants	5 min.
18. Information du personnel de soutien	5 min.
19. Information du personnel professionnel	5 min.
20. Varia	5 min.
21. Levée de l'assemblée *	2 min.

Total : 1 h 49 min.

CE 25/26-090	1. <u>Ouverture de la séance</u> <i>L'ouverture du conseil d'établissement a lieu à 19h.</i> 2. <u>Vérification des présences et constatation du quorum</u> <i>Il y a quorum pour la rencontre du conseil. Monsieur Jean-Nicolas Rouleau présente monsieur Antoine Lépine, stagiaire en enseignement.</i> 3. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du mercredi 1^{er} avril 2026</u> <i>Madame Émilie Dubé propose l'ajout du point 8.12. Demande d'utilisation de fonds spéciaux – vie étudiante.</i> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Lapierre, secondé par monsieur Dany Papillon, d'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.</i> <i>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</i> 4. <u>Période de questions du public</u> <i>Pas de question du public.</i> 5. <u>Procès-verbal de la séance du mercredi 18 février 2026</u> 5.1 <u>Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 18 février 2026</u> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérémie Chiron Escallier, secondé par madame Tia Rajohnson, d'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 18 février 2026 tel que présenté.</i> <i>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</i> 5.2 <u>Suivi du procès-verbal du mercredi 18 février 2026</u> <i>En suivi des demandes formulées aux points 10.1 et 10.2 lors de la rencontre du 18 février, la direction présente la ventilation des montants liés à la mesure 15028, ainsi que la répartition des honoraires et des contrats de la policière et de l'horaire maître. Elle informe également les membres des projets à venir en lien avec les contributions volontaires de la vie étudiante.</i> 6. <u>Nomination à la vice-présidence du conseil</u> <i>Madame Julie Lachance sollicite à nouveau l'intérêt des membres parents pour le poste de vice-président, en soulignant l'importance d'assurer une relève pour l'avenir.</i>
---------------------	--

CE 25/26-096	<i>présentées, dont le détail est déposé en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.</i> ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. <u>8.4. Sorties SAG en éducation physique – printemps 2026</u> <i>Madame Émilie Dubé présente les sorties du programme SAG, durant leur cours d'éducation physique, pour le printemps 2026.</i> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérémie Chiron Escallier, secondé par madame Tia Rajohnson, d'APPROUVER les sorties telles que présentées.</i> ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. <u>8.5. Planification des contenus obligatoires au secondaire</u> <i>Madame Émilie Dubé présente la planification des contenus obligatoires au secondaire en lien avec le développement des compétences personnelles et sociales pour l'année scolaire 2025-2026.</i> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Léonard Duval, secondé par madame Emma Lalancette, d'APPROUVER la planification des contenus obligatoires telle que présentée.</i> ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ <u>8.6. Demande de contribution financière – Bal des finissants</u> <i>CONSIDÉRANT la soirée du bal des finissants de 2025-2026, qui aura lieu le 22 juin 2026;</i> <i>CONSIDÉRANT le coût du billet pour chaque élève finissant de 2025-2026 au montant de 125,00 \$ chacun;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy St-Pierre, secondé par madame Chantal Lapierre, d'APPROUVER la demande de contribution financière telle que présentée.</i> ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ <u>8.7. Demandes de contribution financière – Concerts FMI Harmonie</u> <u>8.7.1. Concert de fin d'année FMI Harmonie.</u> <i>ATTENDU la présentation d'un concert par les élèves de secondaire 2 et 3 du programme de formation musicale intensive en harmonie, le 1^{er} juin 2026, à l'Académie Ste-Thérèse;</i> <i>ATTENDU la présentation d'un concert par les élèves de secondaire 4 et 5 du programme de formation musicale intensive en harmonie, le 2 juin 2026, à l'Académie Ste-Thérèse;</i>
CE 25/26-097	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
CE 25/26-098	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE 25/26-099	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE 25/26-100	<i>ATTENDU que des dépenses sont liées à la location de la salle, au salaire de la surveillance, à la location d'instruments, à l'achat de partitions, au décor de la scène et aux prestations audiovisuelles, pour un montant approximatif de 10 000,00 \$ pour les deux soirées;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 20,00 \$ par adulte et 15,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérémie Chiron Escallier, secondé par madame Emma Lalancette, d'APPROUVER la demande contribution financière telle que présentée.</i> ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.7.2. Concert de fin d'année FMI Harmonie Junior <i>ATTENDU la présentation d'un concert par les élèves de secondaire 1 et 2 du programme de formation musicale intensive en harmonie, le 9 juin 2026, à l'école;</i> <i>ATTENDU que des dépenses sont liées à l'encadrement, au technicien de scène et aux décors, pour un montant approximatif de 1 000,00 \$;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 20,00 \$ par adulte et 15,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Tia Rajohnson, secondé par monsieur Léonard Duval, d'APPROUVER la demande de contribution financière telle que présentée.</i>
CE 25/26-101	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.7.3. Concert des finissants FMI Harmonie <i>ATTENDU la présentation d'un concert par les élèves finissants du programme de formation musicale intensive en harmonie, le 10 juin 2026, à l'école;</i> <i>ATTENDU que des dépenses sont liées à l'encadrement, au technicien de scène, aux décors, au buffet et à l'achat de roses pour les élèves, pour un montant approximatif de 2 600,00 \$;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 15,00 \$ par adulte et 10,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Lapierre, secondé par madame Marie-Claude Roy St-Pierre, d'APPROUVER la demande de contribution financière telle que présentée.</i>
CE 25/26-102	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.8. <u>Demandes de contribution financière – Concerts FMI Violon</u> 8.8.1. Concert de fin d'année FMI Violon <i>ATTENDU la présentation de deux concerts par les élèves de secondaire 1 à 4 du programme de formation musicale intensive en violon, le 31 mai 2026, à l'école;</i>

CE 25/26-103	<i>ATTENDU que des dépenses sont liées aux honoraires du pianiste, à la surveillance et l'encadrement ainsi qu'aux prestations audiovisuelles, pour un montant approximatif de 3 000,00 \$ pour les deux concerts;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 15,00 \$ par adulte et 10,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérémie Chiron Escallier, secondé par madame Emma Lalancette, d'APPROUVER la demande contribution financière telle que présentée.</i> ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.8.2. Concert de fin d'année FMI Violon Laval <i>ATTENDU la présentation d'un concert par les élèves de secondaire 1 à 5 du programme de formation musicale intensive en violon, le 5 juin 2026, à la salle Claude Potvin à Laval;</i> <i>ATTENDU que des dépenses sont liées au transport des élèves, à la surveillance-encadrement, à la location de la salle et aux prestations audiovisuelles, pour un montant approximatif de 3 100,00 \$;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 20,00 \$ par adulte et 15,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Léonard Duval, secondé par madame Tia Rajohnson, d'APPROUVER la demande de contribution financière telle que présentée.</i>
CE 25/26-104	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.8.3. Concert des finissants FMI Violon <i>ATTENDU la présentation d'un concert par les élèves finissants du programme de formation musicale intensive en violon, le 7 juin 2026, à l'école;</i> <i>ATTENDU que des dépenses sont liées à la surveillance-encadrement, aux honoraires d'un pianiste, au buffet et cadeaux pour les finissants, pour un montant approximatif de 1 020,00 \$</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 15,00 \$ par adulte et 10,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Dany Papillon, secondé par madame Tia Rajohnson, d'APPROUVER la demande de contribution financière telle que présentée.</i>
CE 25/26-105	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.9. <u>Demandes de contribution financière – Spectacles PAM</u> 8.9.1. Spectacle PAM secondaire 5 <i>ATTENDU la présentation d'un spectacle des élèves de secondaire 5 du programme arts et multimédia, les 24 et 25 mars 2026, à l'école;</i>

CE 25/26-106	<i>ATTENDU que des dépenses sont liées à l'achat de décors, costumes, accessoires, éclairage et équipement technique, pour un montant approximatif de 1 300,00 \$;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 10,00 \$ par adulte et 5,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>ATTENDU que la présente demande a fait l'objet d'une pré approbation par courriel;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy St-Pierre, secondé par monsieur Sébastien Lechasseur, d'APPROUVER la demande contribution financière telle que présentée.</i> ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.9.2. Spectacle PAM secondaire 1 <i>ATTENDU la présentation d'un spectacle des élèves de secondaire 1 du programme arts et multimédia, le 29 mai 2026, à l'école;</i> <i>ATTENDU que des dépenses sont liées à l'achat de décors, costumes, accessoires, maquillage, éclairage et équipement technique, pour un montant approximatif de 650,00 \$;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 5,00 \$ l'unité, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par monsieur Léonard Duval, secondé par madame Emma Lalancette, d'APPROUVER la demande de contribution financière telle que présentée.</i>
CE 25/26-107	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.9.3. Spectacle PAM secondaire 3 <i>ATTENDU la présentation d'un spectacle des élèves de secondaire 3 du programme arts et multimédia, les 30 avril et 1^{er} mai 2026, à l'école;</i> <i>ATTENDU que des dépenses sont liées l'achat de décors, costumes, accessoires, maquillage, éclairage, équipement technique et droits d'auteur, pour un montant approximatif de 3 700,00 \$;</i> <i>ATTENDU la demande de contribution financière par la vente de billets d'entrée au coût de 15,00 \$ par adulte et 7,00 \$ par enfant, afin de couvrir les frais susmentionnés;</i> <i>IL EST PROPOSÉ par madame Tia Rajohnson, secondé par monsieur Dany Papillon, d'APPROUVER la demande de contribution financière telle que présentée.</i>
CE 25/26-108	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ <u>8.10. Mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, toute activité ou tout matériel pour lequel une contribution financière est approuvée.</u> <i>ATTENDU que, conformément à l'article 8 du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées, le conseil d'établissement doit mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque</i>

élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est approuvée en vertu de l'article 75.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

ATTENDU l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que le conseil d'établissement approuve toutes contributions financières facturées aux parents relativement aux services éducatifs, au matériel d'usage personnel et aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, ainsi qu'à la surveillance des dîneurs;

ATTENDU la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion associées (SEJ-24);

ATTENDU la Pratique de gestion du CSSMI encadrant la perception des comptes en souffrance (RF-02);

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'éviter les effets de la discrimination directe ou indirecte de certains élèves pour les biens et services prévus à l'article 75.0.1 de la LIP;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérémie Chiron Escallier, secondé par madame Tia Rajohnson, de MANDATER la direction de la polyvalente Sainte-Thérèse afin de prendre les mesures suivantes, dans l'ordre de priorité indiqué :

- 1- S'assurer que les frais facturés aux parents, incluant ceux proposés au conseil d'établissement pour approbation, soient les plus bas possibles;*
- 2- Maximiser l'utilisation des mesures gouvernementales (par exemple : mesures 15231 – école accessible et inspirante, 15186 – sorties scolaires en milieu culturel, 15028 – activités parascolaires au secondaire et 15012 – aide alimentaire);*
- 3- Utiliser la procédure prévue afin d'étaler les paiements dans le temps et de moduler les frais selon la situation financière des familles concernées;*
- 4- Inviter les familles dans le besoin à rencontrer la direction, afin de trouver des solutions ou de prioriser l'utilisation des sommes disponibles dans l'ordre de priorité suivant :*
 - Matériel scolaire et prêt d'équipement (à coût moindre ou sans frais);*
 - Projet pédagogique particulier (à coût moindre ou sans frais);*
 - Activités et sorties éducatives en lien avec un cours;*
 - Surveillance du dîner;*

De RENDRE COMPTE annuellement au conseil d'établissement des moyens utilisés pour aider les familles;

D'INFORMER les parents, lors des rencontres obligatoires de préinscription aux programmes pédagogiques particuliers avec des frais, des mesures qui peuvent être mises en place pour les parents ayant des difficultés financières.

CE 25/26-109

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.11. Organisation des cours d'été

ATTENDU l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique mentionnant que le conseil d'établissement organise les services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire;

ATTENDU que les cours d'été sont des services d'enseignement à l'extérieur du calendrier scolaire au sens de l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique;

CE 25/26-110	<i>ATTENDU</i> que les cours d'été du CSSMI sont organisés dans une seule école, soit l'école secondaire des Patriotes; <i>IL EST PROPOSÉ</i> par madame Marie-Claude Roy St-Pierre, secondé par monsieur Léonard Duval, de DÉLÉGUER la gestion et l'organisation des cours d'été, ainsi que le paiement de ceux-ci, aux services éducatifs du centre de services scolaire des Mille-Îles. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 8.12. <u>Demande utilisation fonds spéciaux</u> <i>ATTENDU</i> la proposition d'offrir, aux élèves méritants pour reconnaître les efforts et l'engagement des élèves de la PST, dans le cadre de la journée méritas, un spectacle d'humour avec Alex Roof; <i>ATTENDU</i> que le spectacle sera composé de deux représentations de 60 minutes chacune, pour un montant total de 2 880,00 \$ plus taxes; <i>ATTENDU</i> la demande d'utilisation du fonds à destination spéciale 79749 – contribution volontaire vie étudiante, pour le paiement du spectacle tel que mentionné; <i>IL EST PROPOSÉ</i> par madame Marie-Claude Roy St-Pierre, secondé par madame Chantal Lapierre, d'APPROUVER la demande d'utilisation du fonds à destination spécial tel que mentionné.
CE 25/26-111	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 9. <u>Points de consultation CSSMI</u> 9.1. Critères de sélection de direction de la PST Madame Émilie Dubé présente les critères de sélection de direction de la polyvalente Sainte-Thérèse. <i>IL EST PROPOSÉ</i> par monsieur Léonard Duval, secondé par madame Tia Rajohnson, d'APPROUVER les critères de sélection de direction de la PST tels que présentés.
CE 25/26-112	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 10. <u>Points pour information</u> Aucun point d'information. 11. <u>Formation virtuelle obligatoire des membres du CE</u> Madame Julie Lachance s'assure que tous les membres ont bien pris connaissance des fiches thématiques.

12. Information de la présidence du conseil d'établissement

Madame Julie Lachance n'a aucune information.

13. Information de la personne représentante au comité de parents

Monsieur Jérémie Chiron Escallier rapporte les points discutés lors de la dernière rencontre du comité de parents :

- *L'application de la loi PL94, laquelle s'applique notamment au conseil d'établissement en raison de la présence d'élèves.*
- *La fin des référencements en classe DA au primaire qui suscite des préoccupations.*
- *La période de candidature pour des différents postes vacants sur le conseil d'administration qui débutera sous peu. Trois districts sont concernés, les districts 3, 4 et 5.*
- *En ce qui concerne l'OOPC, une vidéo explicative sera diffusée ultérieurement.*
- *Les membres du comité de parents ont aussi eu la présentation de la révision budgétaire.*
- *Le protecteur régional de l'élève a présenté son rapport.*
- *Pour finir, l'AMEF a procédé à un désistement dans un dossier précis du CSSMI.*

14. Information du représentant de la communauté

Monsieur Léonard Duval n'a aucune information.

15. Information de la présidence du conseil des élèves

Madame Emma Lalancette fait un état de situation des derniers événements en lien avec le conseil étudiant :

- *Les élèves méritants de la deuxième étape ont été soulignés notamment par la remise de certificats.*
- *Diverses activités ont été vécues sur l'heure du diner, dans le cadre de la semaine du Lapin.*
- *Le conseil étudiant travail sur l'organisation de la journée méritas. Des détails suivront sous peu.*

16. Information de la direction

Madame Émilie Dubé informe les membres du départ de madame Jennifer Pacheco, directrice adjointe du secondaire 1.

17. Information des enseignants

Les enseignants n'ont aucune information.

18. Information du personnel de soutien

Madame Chantal Lapierre présente aux membres le projet de récupération et fabrication de bloc-notes des élèves de la formation préparatoire au travail.

19. Information du personnel professionnel

Madame Marie-Claude Roy St-Pierre mentionne que les élèves sont dans la période des choix de cours, des inscriptions aux Cegep et au DEP. Elle fait part de l'excellente adaptation de notre nouvelle conseillère en orientation.

Elle fait un retour sur le confinement barricadé vécu par les élèves et le personnel, qui s'est très bien déroulé dans l'ensemble.

20. Varia

Aucun varia

21. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Nicolas Rouleau, secondé par madame Chantal Lapierre, de lever l'assemblée. Il est 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Julie Lachance
LA PRÉSIDENTE

Madame Julie Lachance

Véronique Maigret
LA SECRÉTAIRE

Madame Véronique Maigret

CE 25/26-113

Demandes de financement du Coge
Conseil Établissement du 1er avril 2026

N°	Date	Niveau	Objet de la demande	Montant	Précision	Financement
017	02 avril 2026	AL 1 à 5	Bal de l'alternatif	1 000,00 \$	Collations-nourritures-boissons 500\$, décorations 200\$, prix de présence 300\$	Coge
018	25 mai 2026	Tous	Construction de trois panneaux noirs sur roulettes pour les activités du volet alternatif	500,00 \$	Matériaux pour construction des trois panneaux	Coge
019	10 avril 2026	AL5	Demande de budget supplémentaire pour activité nuit à l'école	800,00 \$	Frais supplémentaires non prévus dans la 1e demande : conciergerie (250\$), dispositifs d'avertissement de fumée (150\$) et surveillance de nuit (400\$)	Coge

Conseil d'établissement du 1er avril 2026
CE 25/26-